

jointes à la déclaration obligatoire des cas de maladies contagieuses, sont reconnues comme étant d'une utilité incontestable, partout où les prescriptions de l'hygiène reçoivent le concours libéral des autorités publiques, et la coopération intelligente des individus.

Bien plus, c'est précisément cette classe de maladies qui, aujourd'hui, sert à démontrer la supériorité de l'hygiène sur la médecine, et qui nous fait le mieux apprécier comment l'art *de prévenir les maladies* l'emporte, au point de vue de l'intérêt général, sur *l'art de les guérir*.

En effet, si les moyens thérapeutiques, appliqués d'une manière habile et judicieuse, peuvent rendre la vie sauve à un individu en particulier, lorsqu'il a été atteint d'une maladie contagieuse, ils n'empêcheront certainement pas ce même individu de communiquer sa maladie à tous ceux qui auront pu venir en contact avec lui. Ceux-ci, à leur tour, pourront devenir, par suite, l'origine de contagions secondaires ou d'épidémies dont les ravages seront peut-être incalculables : comme on voit des étincelles, sorties d'un foyer, allumer des incendies qu'on ne peut guère contrôler.

Au contraire, si en présence d'une famille atteinte de maladie contagieuse, ou en face d'une épidémie menaçante, on ajoute aux moyens de guérir, l'application rigoureuse des mesures de préservation hygiénique que nous avons mentionnées plus haut, on limitera sûrement la maladie à son foyer primitif, ou au moins on contrôlera ses moyens de propagation ; et en atténuant ainsi ses ravages on préservera vraisemblablement un nombre de vies qu'il serait difficile de calculer.

On pourrait passer en revue les différentes classes de maladies et démontrer qu'elles se rapportent à des causes évitables ou contrôlables, sur lesquelles il suffit de s'instruire pour pouvoir s'en préserver et se soustraire à la mort prématurée. On arriverait ainsi à la conviction exprimée par Flourens que "l'homme ne meurt pas mais qu'il se tue." Et on reconnaîtrait la vérité de cette proposition énoncée bien avant nous, par le philosophe Sénèque " *Vitam brevem non accepimus sed fecimus.* "

On ne saurait donc réagir trop ouvertement, dans la pratique, contre ces préventions que des esprits sceptiques ou timorés nourrissent contre l'hygiène et qui les portent à négliger systématiquement les soins de leur santé, et à refuser leur coopération me-